Violence entre partenaires intimes Mythes et faits

Mythe no^o 1

Seules certaines personnes sont victimes d'abus

Mythe no^o 2

La violence entre partenaires intimes est rare

Mythe no^o 3

La violence entre partenaires intimes est causée par l'abus de substances

Mythe no^o 4

Il convient de suivre une thérapie dans les relations abusives

Mythe no^o 5

La personnalité décide de la victime

Mythe no^o 6

L'agression peut ne pas recommencer

Fait no^o 1

La violence entre partenaires intimes ne connaît aucune limite raciale, sexuelle, financière ou de classe. Un agresseur ou une agresseuse peut être avocat.e, docteur.e ou ouvrier.ère. Même si la fréquence n'est pas la même, une conjointe ou une partenaire femme peut aussi abuser d'un homme.

Fait no^o 2

Selon la National Domestic Violence Hotline, aux États-Unis, plus d'une femme sur trois et plus d'un homme sur quatre seront victime de viol, de violence physique ou de harcèlement par un partenaire intime.

Fait no^o 3

Bien que les drogues et l'alcool puissent jouer un rôle, ces substances ne sont pas la cause d'agression. Celle-ci est plutôt due au besoin de la personne qui agresse d'avoir un contrôle absolu sur la victime.

Fait no^o 4

La thérapie conjugale dans le cadre de laquelle les deux parties consultent un thérapeute ensemble peut rendre la situation encore plus dangereuse. La victime et la personne qui l'agresse ont besoin d'une thérapie, mais elles devraient être traitées séparément.

Fait no^o 5

La personnalité de la victime ne détermine pas si elle ou il sera victime d'agression. La personne qui l'agresse inflige un préjudice à l'autre pour affirmer son autorité totale sur la victime et la relation. N'importe qui peut devenir une victime.

Fait no^o 6

Le cycle d'agression comprend une période au cours de laquelle la personne qui agresse peut s'excuser de ses actions et promettre de changer. En restant dans la relation, la victime demeure à risque.

CONSULTEZ DES RESSOURCES

Des ressources et de l'aide sont disponibles à tous les employés de Mauser Packaging Solutions et aux membres de leur famille par le biais des programmes d'avantages sociaux.*

É.-U.: THE HARTFORD: Enhanced Ability Assist® - Employee Assistance Program (EAP) Appelez sans frais au 1-800-327-1850 ou consultez le site www.quidanceresources.com.

Canada : Manuvie – Homewood Health/Santé : Programme d'aide aux employés et aux membres de leur famille (EFAP) Resilience®

Appelez sans frais au 1-866-644-0326 ou consultez le site www.manulife.ca.

*Les ressources et l'aide sont disponibles, peu importe l'inscription aux programmes d'avantages sociaux.

